

CURRICULUM VITAE

CORALIE RICHAUD

Née le 27 décembre 1985 à Valréas (Vaucluse)
Maître de conférences en Droit public à l'Université de Limoges – OMIJ
IUT du Limousin

CURSUS UNIVERSITAIRE

2017 : Maître de conférences en Droit public à l'Université de Limoges

2016 : Qualification aux fonctions de Maître de conférences (section 02 Droit Public)

2015 : Doctorat en droit public, Université de Montpellier (CERCOP).

Sujet de thèse : ***Le précédent dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel***, soutenue le 7 février 2015.

Directeur de thèse : M. Dominique Rousseau, Professeur à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne.

Jury : Mme Anne Levade, Professeur à l'Université Paris-Est (rapporteur) ; M. Xavier Philippe, Professeur à l'Université Aix-Marseille (rapporteur) ; Mme Nicole Maestracci, Magistrat et Membre du Conseil constitutionnel ; M. Pierre-Yves Gahdoun, Professeur à l'Université de Montpellier ; M. Dominique Rousseau, Professeur à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Mention : « Très honorable avec les félicitations du jury » et proposition de publication.

Distinction : Thèse primée Accessit par la Fondation Universitaire Varenne.

2014 : Lauréate du Prix Guy Carcassonne du meilleur article en droit constitutionnel et Lauréate du concours « Ma thèse en 180 secondes », Université Montpellier I (CERCOP).

THESE

Le précédent dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel, thèse dact., Montpellier, 7 février 2015 ; Institut Universitaire Varenne, Dominique Rousseau (préface), Nicole Maestracci (avant-propos), Collection « Thèses », n°135, 2016, 510 p.

ARTICLES

- « **L'impact des algorithmes sur la rédaction des décisions de justice** », in *Comment rédiger une décision de justice au XXIème siècle ?*, F. Malhière (dir.), Dalloz, 2018, p. 83.

- « **La communication de la Cour suprême américaine** », (article co-écrit avec Mme Fanny Malhière, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne), *AJJC*, 2018 (à paraître numéro de septembre 2018).

- « **Les réseaux sociaux, nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ?** » in *Le numérique au service du renouvellement de la vie politique ?*, Eric Sales (dir.), Institut Universitaire Varenne, 2018, p. 59 ; Egalement publié aux *Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, 1 octobre 2017, n°57, p. 29.

- « **La liberté d'expression sur les réseaux sociaux : appauvrissement ou renouvellement ?** », in *La liberté d'expression*, Actes du colloque de l'Ecole doctorale 461, *Publication de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier*, Coll. Actes de colloque, 2016, pp. 45-57.
- « **La QPC à l'épreuve du contentieux électoral** », *Constitutions*, 2015, p.277-280.
- « **Données personnelles : la schizophrénie citoyenne** », Article lauréat du Prix Guy Carcassonne, *Le Monde*, 5 juin 2014, p.19.
- « **Contrôle a priori versus contrôle a posteriori** », *Revue Administrative*, 2011, n°385, pp. 14-21.

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE QPC A LA GAZETTE DU PALAIS

- « **Code PIN et garde à vue : analyse d'une décision cryptée** », *GP*, (à paraître, juin 2018).
- « **Dites-moi quel site vous consultez, je vous dirai qui vous êtes !** », *GP*, 13 mars 2018, n° 10, p.37.
- « **La protection de la vie privée sous surveillance du Conseil constitutionnel** », *GP*, 12 décembre 2017, n°43, p. 26.
- « **L'autorité des réserves d'interprétation s'applique aux dispositions analogues** », *GP*, 4 juillet 2017, n° 25, p. 35.
- « **Assignations à résidence au long cours et censure partielle du Conseil constitutionnel** », *GP*, 4 juillet 2017, n°25, p. 36.
- « **Contrôle au « faciès », ce que le Conseil constitutionnel en dit** », *GP*, 14 mars 2017, n°11, p. 35.
- « **Conservation des données informatiques saisies n'ayant pas conduit à la constatation d'une infraction : la censure du Conseil constitutionnel** », *GP*, 14 mars 2017, n°11, p. 34.
- « **Quand le Conseil surveille la surveillance et le contrôle des transmissions empruntant la voie Hertzienne** », *GP*, 6 décembre 2016, n°43, p.42.
- « **Les perquisitions administratives ordonnées entre le 14 et le 20 novembre 2015 sont contraires à la Constitution** », *GP*, 6 décembre 2016, n°43, p. 42.
- « **La prohibition des pratiques anticoncurrentielles comme composante de l'ordre public économique** », *GP*, 5 juillet 2016, n°25, p. 30.
- « **Un décret-loi est une disposition législative au sens de l'article 61-1 de la Constitution** », *GP*, 5 juillet 2016, n°25, p.28.
- « **L'audience : un critère de la représentativité patronale conforme à la Constitution** », *GP*, 5 juillet 2016, n°25, p. 29.

- « **QPC relatives à l'état d'urgence : les limites d'une jurisprudence normale appliquée à un régime d'exception** », *GP*, 29 mars 2016, n°13, p. 32.

- « **QPC Liberté d'entreprendre** », *GP*, 29 mars 2016, n°13, p.36.

COMMUNICATIONS ORALES

- « **La notion de peine en droit constitutionnel français** », Communication au colloque sur « L'individualisation des sanctions pénales en droit français et roumain », Projet Brancusi – PNCDI III – P3 – 3.1 (SCFRDSP), Faculté de Droit, Université de Bucarest, 12 octobre 2017, sous la direction d'Anne Ponseille (Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier - CERCOP).

- « **L'impact des algorithmes sur la rédaction des décisions de justice** », Communication à venir au colloque « Comment rédiger une décision de justice au XXIème siècle ? », organisé à l'Université de Bourgogne le 16 juin 2017 par Fanny Malhière (Maître de conférences à l'Université de Bourgogne).

- « **La citoyenneté numérique** », Communication au colloque sur « L'état des lieux sur la citoyenneté » organisé à l'Université de Nantes le 31 mars 2017 par Félicien Lemaire (Professeur à l'Université d'Angers), Clément Thibaud (Maître de conférences à l'Université de Nantes), Gwénola Sebaux (Professeure à l'Université Catholique de l'Ouest), Stéphanie Morandea (Ingénieur d'études CNRS).

- « **Les réseaux sociaux, nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ?** », Communication à la journée d'études décentralisée de l'AFDC à Montpellier le 4 novembre 2016 sur « Le numérique au service du renouvellement de la politique ? » organisé par Eric Sales (Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier - CERCOP).

- « **Le précédent dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel** », Communication à la journée des jeunes chercheurs en sources du droit à l'Université de Saint-Etienne le 30 juin 2016, organisée par Baptiste Bonnet (Professeur à Université de Saint-Etienne), Pascale Deumier (Professeur à Université Lyon 3), Stéphane Gerry-Vernières (Professeur à Université de Grenoble Alpes) et Emmanuelle Mazuyer (Directrice de recherche au CNRS à l'Université de Saint-Etienne).

- « **La liberté d'expression sur les réseaux sociaux : appauvrissement ou renouvellement ?** », Communication au colloque de l'Ecole Doctorale de l'Université de Montpellier organisé le 18 juin 2015 sur « La liberté d'expression ».

ENSEIGNEMENTS

COURS MAGISTRAUX :

2017-2018 : **Introduction au droit** (L1, IUT du Limousin, Département HSE) – **Droit de la santé au travail** (L1, IUT du Limousin, Département HSE)

SEMINAIRES :

2016-2017 : **Droit administratif général** (L2, Collège de Droit, Pr. C. Jallamion) – **Systèmes juridiques comparés** (L2, Collège de Droit, Pr. C. Jallamion, Université de Montpellier)

CONFERENCES:

2016- 2017 : **Conférence en Libertés fondamentales** (CRFPA – Préparation au concours d’avocat)

TRAVAUX DIRIGES :

2017-2018 : **Introduction au droit** (L1, IUT du Limousin, Département HSE) – **Droit de la santé au travail** (L1, IUT du Limousin, Département HSE)

2011-2012 : **Droit constitutionnel général** (L1, Pr. A. Levade et M. B. Nabli, Université Paris-Est Créteil Val de Marne – **Droit constitutionnel de la Vème République** (L1, Pr. A. Levade et M. B. Nabli, Université Paris-Est Créteil Val de Marne)

2010-2011 : **Droit constitutionnel général** (L1, AES, Mme. K. Grabarczyk, Université de Montpellier) – **Droit constitutionnel de la Vème République** (L1, AES, M. C. Guillerminet, Université de Montpellier)

2009-2010 : **Droit constitutionnel général** (L1, Pr. A. Viala et Pr. J. Bonnet) – **Théorie générale des libertés fondamentales** (L3, Pr. J. Bonnet, Université de Montpellier)

2008-2009 : **Droit constitutionnel général** (L1, Pr. A. Viala, Université de Montpellier) – **Droit constitutionnel de la Vème République** (L1, Pr. A. Viala, Université de Montpellier)